



Procédure pour le remboursement de la cotisation à la Fondation du Cégep de Saint-Hyacinthe

Deux fois par année, vous versez une contribution de 12 \$ à la Fondation à même votre inscription au Cégep. La mission de la Fondation consiste à soutenir financièrement les étudiants et leurs projets de réussite.

Grâce aux cotisations étudiantes et autres généreux dons, la Fondation a soutenu financièrement plus de **225 étudiants** au cours de l'année 2017-2018 pour un total de **55 500 \$**

Bourses d'entrée	8 500 \$
Bourses de la persévérance	13 500 \$
Bourses pour les parents aux études	2 000 \$
Bourses de la persévérance en français	1 000 \$
Bourses pour les étudiants-athlètes	2 500 \$
Bourses Hydro-Québec	6 000 \$
Bourses des stages à l'étranger	14 000 \$
Projet Partage	8 000 \$

De plus, la Fondation a investi **64 000 \$** pour améliorer l'espace de vie des étudiants en contribuant financièrement à des projets tels que la construction de la verrière et le réaménagement des locaux dédiés aux clubs étudiants.

La Fondation investie également temps et énergie pour la réalisation de la Loto voyage, en 2018, celle-ci a permis aux étudiants d'amasser plus de **10 000 \$**.

Si vous ne désirez pas soutenir financièrement votre Fondation, vous pouvez réclamer ce montant en remplissant le formulaire à la page suivante. ATTENTION, il y a deux périodes pour faire votre demande.

Les deux périodes de remboursement sont :

Session Automne 2018 : remboursement possible du 20 août au 21 septembre 2018

Session Hiver 2019 : remboursement possible du 21 janvier au 15 février 2019

Pour faire votre demande :

- Remplir la section Étudiant du « *Formulaire de remboursement de la cotisation* » à la page suivante.
- Transmettre le formulaire dûment rempli par courriel à l'adresse fondation@cegepsth.qc.ca pendant la période de remboursement.
- Le remboursement sera sous forme de crédit au compte de l'étudiant, à moins d'indication contraire.

**** Pour toute question, vous pouvez communiquer au 450 773-6800 poste 2341 ****



Formulaire de remboursement de la cotisation à la Fondation du Cégep de Saint-Hyacinthe

Section Étudiant

Nom de l'étudiant : _____

Numéro DA : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Programme d'études : _____

Je déclare avoir déboursé les frais de 12 \$ en regard de la cotisation et signifie par la présente mon désir d'être remboursé et de ne pas soutenir financièrement la Fondation du Cégep de Saint-Hyacinthe.

Je mentionne la raison de ma renonciation :

Signature

Date

Section Fondation

Nous attestons du remboursement du montant de 12 \$ à l'étudiant.

Représentant de la Fondation

Date

Retourner par courriel à fondation@cegepsth.gc.ca
Information : 450 773-6800 poste 2341

Note :

- Les remboursements se font uniquement pendant les dates mentionnées dans la procédure.